

SEMAINE TERMINÉE LE 24 JANVIER 2025

Carol Schleif, CFA, SASB-FSA
Stratège en chef du marché

Les droits de douane et leurs répercussions

« Je prône les tarifs douaniers et je préconise un programme tarifaire. »

– William McKinley, 25^e président des États-Unis

Le fil conducteur : Les marchés ont été agréablement surpris par le fait que le nouveau président Donald Trump n'ait pas ouvertement adopté de mesures tarifaires dans le cadre des nombreux décrets qu'il a signés le premier jour de son mandat. Cependant, il a répondu à la question d'un journaliste tard lundi soir en disant que les tarifs douaniers demeurent un enjeu de premier plan pour son administration. Nous nous attendons à ce que de nombreuses discussions soient menées avant que soient conclues des ententes avec chaque société, secteur et pays. Nous pensons que les médias suivront de près ces négociations, ce qui pourrait entraîner des accès de volatilité parmi les marchés, les taux et les devises à court terme. Il faudra rester calme et faire preuve de patience à mesure que la situation deviendra plus limpide.

Les annonces en matière de tarifs douaniers brillent par leur absence

Durant sa campagne électorale, le président Donald Trump a répété que l'un de ses principaux objectifs était de relever et de raffermir la production américaine. L'ampleur des déficits commerciaux aux États-Unis était une aberration pour son programme "Make America Great Again", compte tenu des piliers fondamentaux que sont les tarifs douaniers et la politique commerciale priorisant les États-Unis. Les marchés attendaient nerveusement les déclarations du président lors du premier jour de son mandat, car ils prévoyaient que des droits de douane audacieux et potentiellement massifs soient imposés tant aux alliés qu'aux adversaires de la nouvelle administration. L'absence de politique tarifaire d'envergure dans la première ronde de décrets a toutefois laissé entrevoir une position plus nuancée sur le sujet de l'heure.

Le quoi, le pourquoi et le comment des tarifs douaniers

Les tarifs douaniers font partie depuis longtemps de la politique commerciale mondiale. Aux États-Unis, ils sont expressément autorisés par la Constitution, grâce à l'appui de Alexander Hamilton, le premier secrétaire au Trésor américain, et sont utilisés comme principale méthode de financement public

depuis plus de 100 ans. Les tarifs douaniers sont des droits sur les biens qui entrent aux États-Unis et sont imposés pour diverses raisons :

- corriger les iniquités perçues dans les cas où la politique industrielle d'un partenaire commercial finance injustement un produit ou un secteur précis (p. ex., les panneaux solaires chinois ou l'acier spécialisé);
- protéger les secteurs d'activité naissants ou ceux qui revêtent une importance pour la sécurité nationale des États-Unis;
- générer des revenus; ou
- punir un partenaire commercial précis qui semble agir à l'encontre des intérêts des États-Unis afin de l'inciter à corriger le tir (p. ex., la menace du président Trump d'imposer des droits de douane généraux aux pays de l'Union européenne qui ne financent pas suffisamment leurs forces armées ou pour des achats de pétrole et de gaz américains).

Évaluation des répercussions en chaîne

En 2018, pendant le premier mandat du président Trump, les États-Unis ont imposé des droits de douane de 10 % à 50 % sur des biens totalisant près de 300 milliards de dollars. Selon une étude du National Bureau of Economic Research (NBER), les partenaires commerciaux du monde entier ont imposé des tarifs douaniers de rétorsion moyens de 16 %¹.

Les tarifs douaniers sont habituellement imposés aux sociétés qui importent des biens précis dans un pays, et non aux pays exportateurs eux-mêmes. Bien que les économistes et les chefs d'entreprise conviennent que les tarifs douaniers font grimper les prix à la consommation pour le pays importateur dans une certaine mesure, Yung-Yu Ma, Ph. D., chef des placements, BMO Gestion de patrimoine, États-Unis, souligne que le pourcentage de droits de douane qui se répercute sur les consommateurs dépend de divers facteurs : l'emprise des sociétés et des pays importateurs sur le marché, la disponibilité de produits et de fournisseurs de remplacement et la mesure dans laquelle la hausse des prix entraînerait une érosion de la demande. **Des études sur les tarifs douaniers de 2017 à 2019 ont révélé que ces derniers se sont entièrement répercutés sur les prix à la consommation de nombreux produits. Dans le cadre de ces études, on a également conclu que, par suite de l'imposition de tarifs douaniers notamment sur l'acier, les pays exportateurs ont assumé environ la moitié des droits de douaneⁱⁱ. Dans la situation actuelle, M. Ma estime que les consommateurs américains paieront environ les deux tiers de l'ensemble des droits de douane, et que des variations importantes seront à prévoir en fonction des biens en question.**

Nous avons également observé des répercussions indirectes. La Chine a redirigé une grande partie de ses achats de soja et de maïs vers des producteurs non américains en réponse aux droits de douane imposés sur les panneaux solaires chinois. Le choc qu'ont subi les agriculteurs américains par suite de ces représailles a été si brutal que le gouvernement est intervenu en leur accordant des subventions.

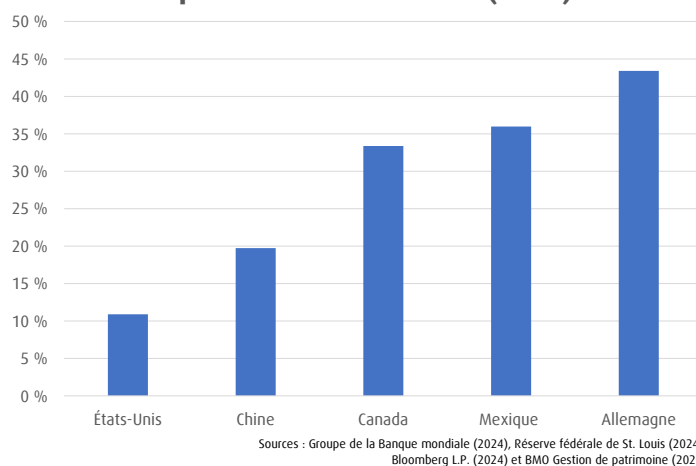
Faisons un marché

Le président Trump a sélectionné plusieurs hommes d'affaires connus à Wall Street pour l'aider à façonner et à mettre en œuvre la politique économique de sa nouvelle administration, notamment le gestionnaire de fonds de couverture Scott Bessent à titre de secrétaire au Trésor et Howard Lutnick, chef de la direction de Cantor Fitzgerald, en tant que secrétaire au Commerce. Ces individus sont très respectés parmi les participants au marché et l'on s'attend généralement à ce qu'ils prennent les marchés en compte à la table de négociation. **Nous croyons depuis longtemps que les tarifs douaniers sont plus susceptibles d'être utilisés comme tactiques de négociation pour obtenir les résultats souhaités et conclure des ententes avec des partenaires commerciaux plutôt que comme des armes de choc.** La sélection des individus responsables de la politique et de la mise en œuvre, et les conclusions que nous pouvons tirer du fait que la politique tarifaire n'a pas été abordée dans les premiers décrets, confortent notre opinion.

Croche-pied en fin de partie : « Pile, je gagne, face, vous perdez »

Les marchés ont certes poussé un soupir de soulagement lorsqu'ils ont constaté que les tarifs douaniers n'étaient pas au programme dès le premier jour, mais nous sommes persuadés que ce sujet continuera de faire les manchettes à mesure que les cibles relatives à chaque partenaire feront l'objet de discussions et de négociations. Le moment et l'ampleur des mesures de représailles des pays et des secteurs touchés par les droits de douane dépendront en partie de l'envergure des droits de douane et du moment où ceux-ci seront imposés. Comme le montre le graphique, l'économie américaine est en grande partie autonome, malgré la quantité importante de biens importés, en tout ou en partie. De nombreux partenaires commerciaux, dont le Canada, le Mexique et l'Allemagne, dépendent beaucoup plus des exportations que les États-Unis. Cela donne au président Trump un important pouvoir de négociation qu'il a pleinement l'intention d'utiliser.

Exportations en % du PIB (2023)



- **L'Union européenne** – Les tarifs douaniers pourraient toucher tous les secteurs clés présentant les surplus commerciaux dont la valeur du dollar est la plus élevée aux États-Unis (automobile et biens de luxe). Le président veut que davantage de produits soient fabriqués aux États-Unis plutôt qu'au Canada ou au Mexique. Il a également déclaré à maintes reprises qu'il s'attend à ce que tous les pays membres de l'OTAN augmentent leurs dépenses militaires. Plus récemment, il a indiqué qu'il s'attendait à ce que l'Union européenne augmente ses achats d'énergie aux États-Unis.
- **Chine** – Pour relancer les négociations en théorie, le discours a surtout porté sur l'imposition d'importants tarifs douaniers généralisés à deux ou trois chiffres. Les États-Unis seront presque certainement plus nuancés dans leur position et

pourraient bien insister sur le transfert de technologies (de la Chine aux États-Unis), l'interdiction de transférer des technologies sensibles sur le plan militaire à des entreprises chinoises et la suppression des subventions sur des éléments qui sont considérés comme faisant l'objet d'un « dumping » (semi-conducteurs, acier, articles essentiels à la construction d'infrastructures). L'accent sera mis sur la protection et le renforcement de segments clés aux États-Unis, dont les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle, la robotique, les appareils médicaux et d'autres volets exigeant une fabrication très spécialisée. Il convient d'ailleurs de souligner que même l'Union européenne a durci sa position en matière de négociation commerciale. Elle a récemment exigé que la Chine accepte un transfert de technologie relativement aux véhicules électriques afin de recevoir des subventions européennes pour les vendre sur le continentⁱⁱⁱ.

- **Mexique** – En plus de réclamer des concessions relativement à la circulation de drogues illicites et aux immigrants qui traversent la frontière, le président tient à empêcher que des biens chinois entrent au pays par le Mexique, ce qui constitue un moyen détourné permettant de déjouer les tarifs douaniers.
- **Canada** – Nous avons espéré que les entreprises canadiennes seraient initialement laissées tranquilles. Selon les données de Statistique Canada, l'excédent commercial du Canada avec les États-Unis a atteint 108 milliards de dollars canadiens en 2023. Au nombre des exportations vers les États-Unis figurent principalement des minéraux critiques, quatre millions de barils de pétrole brut lourd destiné aux raffineries américaines et des pièces pour les constructeurs automobiles américains. Nous soupçonnons le président Trump de profiter de l'élan que lui confère son début de mandat, compte tenu de la mauvaise posture du premier ministre Justin Trudeau et du fait que les exportations du Canada vers les États-Unis ont globalement plus d'incidence sur le PIB du Canada qu'en ont les importations canadiennes sur le PIB américain.

Répercussions pour les investisseurs

De toute évidence, les marchés réagissent – à la hausse comme à la baisse – à l'actualité relative aux droits de douane. Cela dit, les fluctuations nettes ont été faibles et d'autres facteurs, comme les taux d'intérêt, les perspectives des banques centrales en matière de baisse de taux ou de maintien des politiques ainsi que les données fondamentales des sociétés revêtent plus d'importance. Comme toujours, nous encourageons le calme malgré les manchettes, car le récit à court terme change invariablement. Gardez à l'esprit les solides fondamentaux sous-jacents.

Mise en lumière de nos partenaires Dix vérités sur les tarifs, par Doug Porter

Dans une récente mise à jour à l'intention des clients, Doug Porter, économiste en chef de BMO Groupe financier, a soulevé les points convaincants suivants concernant de potentiels tarifs douaniers potentiels contre le Canada :

- **Le Canada est le plus important marché d'exportation des États-Unis** et le Mexique est le troisième. Ensemble, ces deux pays ont absorbé près de 700 milliards de dollars en biens et services américains.
- **Le commerce total entre le Canada et les États-Unis est beaucoup plus équilibré (c'est-à-dire que les flux vont dans les deux sens) que le commerce des États-Unis avec la plupart des autres partenaires industrialisés.**
- **Le déficit total des biens et services entre les deux pays représente moins de 0,1 % du PIB américain.**
- À l'exclusion de l'énergie, les États-Unis affichent un important surplus commercial avec le Canada ainsi qu'un surplus important dans le secteur des services.
- Des tarifs excessifs imposés au Canada et au Mexique pourraient avoir des conséquences imprévues pour les États-Unis, notamment des perturbations importantes de la chaîne d'approvisionnement, les importations étant redirigées vers d'autres marchés. Cela pourrait également pousser le Canada et/ou le Mexique à renforcer leurs liens avec d'autres pays, en affaiblissant les alliances avec les États-Unis.

D'autres points essentiels et une foule d'excellents tableaux se trouvent ici : [Ten Tariff Truths](#)

D'autres perspectives de BMO :

- Brian Belski, stratège en chef, Placements, BMO Marchés des capitaux ([BMO Marchés des capitaux - Stratégie canadienne...](#))
- Brent Joyce, stratège en chef, BMO Gestion privée de placements ([Perspectives des marchés financiers pour 2025 : Au rythme des vagues – BMO Gestion privée](#))
- Webdiffusion de Gestion de patrimoine : [La menace tarifaire brandie par le président désigné Donald Trump est trop importante pour être ignorée – BMO Gestion privée](#)

Sous les projecteurs en Amérique du Nord

Jon Borchardt, analyste principal

George Trapkov, CFA, vice-président et gestionnaire de portefeuille

Cette semaine

Une vague de décrets – Au cours des 48 premières heures suivant son arrivée au pouvoir, le président Trump a pris 27 décrets et en a annulé 78 de l'administration précédente. Les annonces concernaient principalement **l'énergie** (stimulation de la production d'énergie conventionnelle et de matières premières essentielles tout en déclarant une urgence énergétique nationale); **l'immigration; les priorités sociales** (fin des initiatives sur la diversité, l'équité et l'inclusion; gel de l'embauche; conversion des milliers de postes en postes « à volonté »; et ordre de retour au travail pour tous les employés du gouvernement); et **l'environnement** (retrait de l'Accord de Paris sur le climat).

Un décret est une directive juridiquement contraignante, mais il peut aussi prendre la forme d'un communiqué de presse faisant la promotion d'idées et d'aspirations non contraignantes. Par exemple, le décret exécutif intitulé « *Unleashing American Energy* » demandait le gel des dépenses en vertu de la *Inflation Reduction Act* et de la *Infrastructure Investment and Jobs Act*, une loi bipartite, tout en évitant les préoccupations liées aux dépenses d'infrastructure. On a par la suite précisé que cette directive ne s'appliquait qu'aux dépenses du « nouveau pacte vert » sur les infrastructures et le matériel destinés aux véhicules électriques. Des exemples comme celui-ci mettent en évidence le défi de concilier ambitions politiques audacieuses et gouvernance efficace.

Les États-Unis scrutent un nouveau plafond de la dette – Le 21 janvier, le Trésor américain a pris des mesures extraordinaires pour limiter les dépenses afin d'éviter un défaut de paiement de la dette publique, qui pourrait survenir dès le 14 mars. Le président de la Chambre, Mike Johnson, se trouve maintenant dans la position peu enviable, puisqu'il a besoin de rallier les républicains autour de l'idée d'une hausse/suspension temporaire du plafond de la dette ou d'une entente avec les démocrates. Il fera probablement face à un défi encore plus important pour atteindre son objectif déclaré de soumettre à un vote, d'ici la fin du mois d'avril, un ensemble complet de mesures de réconciliation visant à régler les problèmes du plafond de la dette et les priorités politiques de M. Trump.

« **Fore, bébé! Fore!** » est la nouvelle proclamation que le président Trump a faite dans son discours inaugural, tout en décrivant un plan pour réduire les prix de l'énergie grâce à l'augmentation de l'offre. **La production pétrolière**

aux États-Unis atteint des sommets records et, dans l'ensemble, les sociétés ne souhaitent pas vraiment forer plus. M. Trump a également exprimé l'intention de remplir au maximum les réserves stratégiques de pétrole et de faire progresser les projets de gaz naturel liquide (GNL), deux objectifs qui réduiraient l'offre intérieure et s'avèreraient probablement inflationnistes. Les prix du pétrole se sont redressés par rapport aux creux de 2024, les négociateurs se concentrant sur le resserrement de l'application des sanctions américaines, les mesures de relance économique anticipées en Chine et les fortes réductions de la production de l'OPEP+, qui ont contribué à réduire les stocks mondiaux. Les prix à la pompe ont également augmenté en réaction. Pendant le premier mandat de Trump, la croissance de la production américaine a entraîné une guerre des prix, qui était à l'origine de la baisse des prix de l'essence, mais une mauvaise nouvelle pour les producteurs américains. **La capacité de Trump à conclure des ententes avec la Russie et l'Iran, les politiques tarifaires et la croissance de la demande en Chine sont les éléments clés des prix du pétrole au début de 2025. Le risque lié aux prix de l'essence au cours des prochains mois tend à la hausse.**

Ralentissement des mises en chantier au Canada – En décembre, les mises en chantier au Canada ont chuté à 231 000 en rythme annualisé, ce qui porte l'ensemble de l'année à un total de 245 000, soit peu de changement par rapport à l'année précédente. La construction de plus en plus de logements destinés spécialement à la location est lancée, mais d'autres segments du marché (comme la propriété et les copropriétés) se sont repliés en même temps que les conditions du marché se sont dégradées et que l'intérêt des investisseurs a diminué. **Les Études économiques BMO prévoient une diminution graduelle des mises en chantier, les plafonds relatifs à l'immigration ralentissant le taux de formation des ménages au cours des prochaines années, plus près des niveaux observés avant la pandémie.** Si on se fie aux données sur les mises en chantier, le secteur de la construction a déjà commencé à réagir au ralentissement du marché en levant le pied sur les copropriétés à Toronto.

Prix à la consommation au Canada – L'IPC a chuté de 0,4 % sur un mois en décembre, ce qui a ramené le taux d'inflation à 1,8 %. Il y a eu beaucoup de changements au cours du mois, mais le plus important a été l'exonération de la taxe de vente (qui est entrée en vigueur le 14 décembre 2024). Les aliments servis au restaurant ont reculé de 4,5 % sur un mois, tandis que l'alcool a baissé de 4,1 % et les jouets, de 7,1 %. La baisse enregistrée pendant le congé de TPS aidera encore une fois

les données du mois suivant, en janvier... mais elle s'inversera au cours des deux prochains mois. **Les récentes données économiques sont assez bonnes pour permettre à la Banque du Canada de réduire ses taux d'intérêt la semaine prochaine à des fins de gestion des risques.**

La période de publication des résultats aux États-Unis continue – La semaine dernière a lancé la publication des résultats avec une foule de commentaires positifs sur le contexte macroéconomique ainsi que sur les perspectives de transaction et les résultats supérieurs aux attentes des plus grandes banques américaines. Un plus grand nombre de banques, de sociétés de cartes de crédit et de biens de consommation ont publié leur rapport, cette semaine, avec un ton positif. Selon les premiers résultats du rapport Earnings Insight de FactSet (seulement 12 % des résultats de l'indice S&P 500 ont été publiés jusqu'à présent), le taux de croissance des bénéfices mixtes s'établit à 12,5 %. La première des sept magnifiques, Netflix, a publié de solides résultats, notamment une croissance des abonnés qui a largement dépassé les attentes des analystes. D'autres titres de technologie de base (Apple, Tesla, Meta, Microsoft, Amazon) publieront leurs résultats la semaine prochaine.

La semaine prochaine

D'autres résultats sont attendus, en plus des décisions des banques centrales au Canada et aux États-Unis, mercredi. Attendez-vous à de nombreuses questions à la conférence de presse du FOMC concernant les indications d'adaptation des politiques après les décrets du deuxième mandat de Trump, les plans visant à imposer des tarifs douaniers et les autres initiatives politiques. La mesure d'inflation privilégiée par la Fed, soit les dépenses de consommation personnelle, ne doit pas être publiée avant vendredi.

- **Mardi 28/01** – Confiance des consommateurs américains
- **Mercredi 29/01** – Décision du FOMC américain sur les taux d'intérêt et conférence de presse | Réunion et décision sur les taux de la Banque du Canada
- **Jedi 30/01** – Demandes initiales de prestations d'assurance-chômage et PIB aux États-Uni pour le quatrième trimestre de 2024
- **Vendredi 31/01** – Données sur l'IPC, le revenu des particuliers et les dépenses de consommation des ménages aux États-Unis | PIB du Canada

Fiche des données au 22 janvier 2025

Rendements totaux du marché boursier						
	Niveau au 22 janv. 2025	Cumul hebdo à ce jour	Cumul annuel à ce jour	2024	2023	2022
S&P 500	6 086	1,5 %	3,5 %	25,0 %	26,3 %	-18,1 %
NASDAQ	20 009	1,9 %	3,6 %	29,6 %	44,7 %	-32,5 %
DOW	44 157	1,6 %	3,9 %	15,0 %	16,2 %	-6,9 %
Russell 2000	2 304	1,2 %	3,3 %	11,5 %	16,9 %	-20,5 %
S&P/TSX	25 312	1,0 %	2,5 %	21,7 %	11,8 %	-5,8 %
MSCI EAEO	8 340	2,0 %	3,2 %	3,8 %	18,2 %	-14,5 %
MSCI Marchés émergents	578	1,1 %	0,7 %	7,5 %	9,8 %	-20,1 %
Rendements totaux du marché obligataire						
		Cumul hebdo à ce jour	Cumul annuel à ce jour	2024	2023	2022
Bloomberg U.S. Treasury		0,1 %	0,1 %	0,6 %	4,1 %	-12,5 %
Bloomberg U.S. Aggregate		0,2 %	0,1 %	1,3 %	5,5 %	-13,0 %
Bloomberg Canada Aggregate		0,2 %	-0,5 %	-4,6 %	9,5 %	-17,3 %
Bloomberg U.S. Corporate		0,3 %	0,2 %	2,1 %	8,5 %	-15,8 %
Bloomberg U.S. High Yield		0,3 %	1,1 %	8,2 %	13,4 %	-11,2 %
Bloomberg 1-10 Year Munis		0,3 %	0,3 %	0,9 %	4,5 %	-4,7 %
Rendement des obligations d'État						
	22 janv. 2025	Fin du dernier mois	Fin du dernier trimestre	2024	2023	2022
Bon du Trésor américain 10 ans	4,61 %	4,57 %	4,57 %	4,57 %	3,88 %	3,88 %
Obligation Canada 10 ans	3,30 %	3,23 %	3,23 %	3,23 %	3,11 %	3,30 %
Obligation Royaume-Uni 10 ans	4,63 %	4,56 %	4,56 %	4,56 %	3,53 %	3,66 %
Bund allemand 10 ans	2,53 %	2,36 %	2,36 %	2,36 %	2,02 %	2,57 %
Obligation Japon 10 ans	1,19 %	1,09 %	1,09 %	1,09 %	0,61 %	0,41 %
Devises et actifs réels						
	Niveau au 22 janv. 2025	Cumul hebdo à ce jour	Cumul annuel à ce jour	2024	2023	2022
Indice USD	108,17	-1,1 %	-0,3 %	7,1 %	-2,1 %	8,2 %
CAD-USD	0,70 \$	0,7 %	0,0 %	-7,9 %	2,3 %	-6,7 %
Bitcoin	104 071,31 \$	-0,5 %	11,1 %	120,5 %	157,0 %	-64,3 %
Or	2 756,48 \$	2,0 %	5,0 %	27,2 %	13,1 %	-0,3 %
Pétrole (WTI)	75,44 \$	-3,1 %	5,2 %	0,1 %	-10,7 %	6,7 %



Les renseignements contenus dans le présent document sont fondés sur des sources comme les rapports des émetteurs, les services statistiques et les communications d'entreprise. Nous les estimons fiables sans toutefois en garantir l'exactitude ni l'exhaustivité. Les opinions exprimées dans le présent document sont purement ponctuelles et peuvent changer en tout temps. BMO Gestion privée n'est pas responsable des pertes pouvant découler de l'utilisation du présent commentaire. Les informations, opinions, prévisions, projections et autres éléments contenus dans ce document ne doivent pas être considérés comme une offre de vente, une sollicitation ou une offre d'achat de produits ou de services qui y sont mentionnés (y compris, sans s'y limiter, des produits de base, des titres ou d'autres instruments financiers), et ces informations, opinions, prévisions, projections et autres éléments ne doivent pas être considérés comme un conseil en matière de placement ou de fiscalité ou comme une recommandation quant à la conclusion d'une quelconque opération, ni comme une assurance ou une garantie en ce qui concerne les résultats d'une quelconque opération.

Vous ne devriez pas agir sur la foi de ces renseignements ni vous y fier sans avoir obtenu les conseils d'un professionnel compétent. BMO Gestion privée est un nom de marque du groupe d'exploitation qui comprend la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion privée. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par l'entremise de la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Gestion privée de placements Inc. Les services de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les services et les produits d'assurance sont offerts par l'intermédiaire de BMO Services conseils en assurances et planification successorale Inc., une filiale en propriété exclusive de BMO Nesbitt Burns Inc. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux. Si vous êtes déjà un client de BMO Nesbitt Burns Inc., veuillez communiquer avec votre conseiller en placement pour obtenir plus de précisions. BMO Nesbitt Burns Inc. est membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'Organisme canadien de réglementation des investissements. La Société de fiducie BMO et BMO Banque de Montréal sont membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

ⁱ Étude sur les tarifs du NBER de 2018

ⁱⁱ Qui paie pour les tarifs douaniers américains? Une perspective à long terme (en anglais seulement) | NBER, <https://www.nber.org/papers/w26610>

ⁱⁱⁱ L'Union européenne exigera des transferts de technologie de la part d'entreprises chinoises selon le Financial Times (en anglais seulement) | Reuters